

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 4 JANVIER 2006.

Lors de la réunion du 4 Janvier 2006, la Commission nationale du débat public a pris les décisions suivantes :

I – Nouvelle saisine.

Projet de prolongement de la LGV Sud-Europe Atlantique Bordeaux-Espagne.

La Commission nationale, saisie de ce projet par le Président de Réseau Ferré de France, a décidé d'organiser un débat public et d'en confier l'animation à une commission particulière.

Cette décision est motivée par le fait que le projet présenté constituerait le prolongement vers l'Espagne de la ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique, qu'il présente ainsi non seulement un intérêt national mais un intérêt européen reconnu par son inscription au Réseau Trans-Européen de transport. La commission a en outre pris en considération, d'une part, l'importance des enjeux du projet en termes socio-économiques et en termes d'aménagement du territoire, tels qu'ils sont décrits dans le dossier de saisine, et d'autre part, l'étendue de la zone d'étude et la diversité des impacts possibles sur l'environnement selon les scénarios envisagés.

Compte tenu des faibles indications contenues dans le dossier de saisine sur le mode de financement du projet, la Commission a précisé que le dossier du débat ne serait considéré comme suffisamment complet pour être soumis au débat que s'il comportait, outre les résultats des études en cours citées dans le dossier de saisine, des indications plus précises sur le financement de l'ouvrage.

La Commission a enfin précisé dès maintenant que la préparation et le déroulement du débat public devraient veiller à bien associer la partie espagnole.

La Commission nationale d'autre part a désigné M. Jean-Pierre CHAUSSADE comme président de la commission particulière chargée d'animer ce débat public.

II – Débats décidés.

1 – Projet d’extension du tramway des Maréchaux.

La Commission nationale, qui avait arrêté à sa séance de Décembre 2005 le calendrier du débat (du 30 Janvier au 15 Mai 2006), fixe le détail de ses modalités d’organisation en retenant les propositions de M. Hubert BLANC, président de la commission particulière : réunions générales de lancement et de clôture, six réunions thématiques, six réunions de proximité à Paris ou dans les départements riverains, ce programme pouvant être adapté en fonction des demandes apparues au cours du débat.

2 – Projet ITER en Provence.

M. Patrick LEGRAND, après avoir exposé les caractéristiques spécifiques de ce débat public, présente le projet de dossier du débat que la Commission nationale décide de considérer comme suffisamment complet pour lui permettre d’ouvrir le débat public ; elle en fixe le calendrier du 16 Janvier au 6 Mai 2006 et en arrête les modalités d’organisation telles que proposées par M. LEGRAND : une quinzaine de réunions publiques sont prévues (réunions générales, réunions thématiques et réunions locales) ; ce programme pourra être adapté en fonction des demandes apparues en cours de débat.

La Commission nationale enregistre la démission de la CPDP de Mme Michèle ATTAR et nomme en remplacement Mme Carole GUILHAUMÉ.

3 – Projet d’enfouissement de la RN 13 à Neuilly.

M. Roland PEYLET, président de la commission particulière, expose les raisons qui expliquent le long délai (11 mois) qui s’est écoulé depuis la décision initiale de la CNDP, notamment les études nécessaires pour répondre aux demandes formulées par la CNDP, puis présente le projet du dossier du débat transmis par le maître d’ouvrage ; sur sa proposition, la Commission nationale décide de considérer le dossier du débat comme suffisamment complet pour permettre l’ouverture du débat public ; elle en fixe le calendrier du 23 Février au 30 Mai 2006 et en arrête les modalités d’organisation : une dizaine de réunions publiques sont prévues (réunions générales d’ouverture et de clôture, réunions thématiques) mais le programme pourra être adapté pour tenir compte de demandes exprimées au cours du débat.

III – Débats publics en cours.

1 – Projet de réacteur « tête de série EPR » à Flamanville.

M. MATHIEU, président de la commission particulière, fait le compte-rendu des quatre réunions publiques qui se sont déroulées en Décembre : une réunion thématique sur les besoins énergétiques à Grenoble, deux réunions générales à Limoges et Angers, une réunion « locale » à Laval ; les trois premières n’ont attiré qu’une assistance moyenne, la dernière accueillait 800 personnes ; toutes se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les travaux d’analyse ou d’expertise complémentaires n’ont que peu progressé en raison de la coupure de la fin d’année.

2 – Projet de ligne THT « Cotentin-Maine ».

La réunion thématique consacrée aux effets des lignes THT sur la santé humaine prévue en Décembre et qui avait dû être reportée aura lieu le 11 Janvier en Ille et Vilaine.

3 – Options générales en matière de gestion des déchets radioactifs.

M. Georges MERCADAL fait le point sur la phase finale de ce débat : la dernière réunion publique s'est tenue à Dunkerque le 19 Décembre dernier ; la commission particulière du débat public prépare maintenant la réunion finale qui aura lieu le 13 Janvier à Lyon.

4 – Projet de contournement routier de Nice.

Deux réponses ont été reçues de cabinets d'études suite à la consultation en vue d'une expertise complémentaire ; elles sont en cours d'examen.

IV – Débats en préparation.

1 – Problématique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

M. Philippe MARZOLF expose le travail en cours de sa commission particulière sur le projet de dossier du débat préparé par les ministères qui ne répond pas encore totalement à la demande de scénarios contrastés formulée par la Commission nationale du débat public dans sa décision initiale.

2 – Projet de prolongement de la Francilienne.

M. BERGOUGNOUX fait le point sur la préparation de ce débat public ; il compte présenter le dossier du débat et ses propositions de calendrier à la prochaine séance de la Commission nationale du débat public.

V – Débats publics terminés.

- Projet de LGV Bordeaux-Toulouse.

M. DEMANGE, président de la commission particulière, présente les grandes lignes de son compte rendu du débat public qui s'est terminé le 25 Novembre 2005.

Ce débat a connu une participation soutenue : environ 4 700 personnes ont été présentes et plus de 400 sont intervenues lors des 15 réunions publiques ; 1 000 questions ont été reçues par courrier ou par mail ; 170 contributions ont été adressées à la CPDP ; le site Internet a reçu 22 000 visites... .

Cela s'explique par la bonne information assurée par la CPDP et par la place très importante donnée au débat public par la presse locale et régionale.

Sur le fond, s'est exprimée une demande presque générale de développement du mode ferroviaire ; en revanche sur la ligne Bordeaux-Toulouse elle-même, deux positions très tranchées sont apparues : la Haute Garonne, le Tarn et Garonne et le Lot et Garonne sont très favorables à la LGV et en demandent la réalisation rapide, beaucoup demandent en outre son prolongement jusqu'à Narbonne pour assurer la liaison Atlantique-Méditerranée ; en Gironde au contraire, une forte opposition au projet s'est rapidement exprimée dans le sud du département et a entraîné une évolution des positions d'autres acteurs : ceux qui au début se bornaient à regretter que le projet de prolongement de la LGV Sud Europe Atlantique de Bordeaux vers l'Espagne ne donne pas lieu à un débat public en même temps, affirmaient à la fin que leur seule priorité était cette liaison vers l'Espagne.

De part et d'autre, les arguments s'appuyaient sur les enjeux, différents, en termes économiques ou d'aménagement du territoire.

Ce compte rendu et le bilan du débat seront rendus publics par MM. DEMANGE et MANSILLON lors des conférences de presse qu'ils tiendront à Bordeaux puis à Toulouse le 18 Janvier prochain. Ils seront le même jour mis en ligne sur les sites de la CNDP et de la CPDP.

VI – Questions diverses.

Rapport annuel 2005.

La Commission nationale a retenu les orientations qui lui étaient proposées pour la présentation et la structuration du rapport d'activité relatif à l'année 2005.

Le Président

Yves MANSILLON